

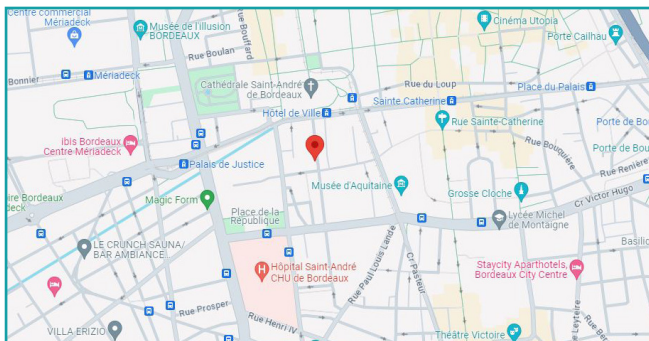
Centre Hospitalier Charles Perrens

## Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Chef de pôle : Pr M. BOUVARD  
Cadre Supérieur de Santé : D. MIGLIACCIO

121 rue de la Béchade CS 81285  
33076 Bordeaux Cedex

## ACCÈS



Les locaux de l'équipe mobile sont situés au sein du CMPEA de Bordeaux, 19 rue du Commandant Arnould, à côté de la place Pey Berland, en centre-ville de Bordeaux.

Accès :

**\* en TRAM par ligne A et la ligne B :**  
Arrêt «HÔTEL DE VILLE».

**\* en BUS :**  
Lignes 1/ 2/ 3/ 4/ 5S/ 5N/ 15/ 16/ 24/ 45/ 83  
(à dix minutes à pied).

*Plus d'informations sur [www.infotbm.com](http://www.infotbm.com)*



## ÉQUIPE MOBILE PETITE ENFANCE (EMPE)

**Pôle Universitaire de Psychiatrie  
de l'Enfant et de l'Adolescent**



 **19 rue du Commandant Arnould  
33 000 BORDEAUX**

 **06 60 93 83 71**

 **[empe@ch-perrens.fr](mailto:empe@ch-perrens.fr)**

**Médecin Responsable : Dr S. LEMOIGNE  
Cadre de Santé : B. SOUROU**

## PRÉSENTATION

L'Équipe Mobile Petite Enfance est une équipe pluridisciplinaire qui assure des consultations et des prises en charge ambulatoires pour des enfants de 0 à 3 ans.

Elle a pour mission la prévention, le dépistage, le traitement des troubles du développement et de l'attachement ainsi que le soutien à la parentalité.

Elle intervient sur le secteur de Bordeaux centre.

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- 1 médecin pédopsychiatre (20%)
- 1 cadre de santé
- 1 infirmière (temps plein)
- 1 psychologue (20%)
- 1 psychomotricienne (80%)
- 1 secrétaire

## POURQUOI CONSULTER ?

L'équipe accueille :

### 1. Des enfants qui peuvent présenter :

- Des retards de développement moteur, du langage...
- Des troubles de l'alimentation, du sommeil...
- Des troubles émotionnels et du comportement : agitation, anxiété, pleurs importants
- Des difficultés dans les interactions : retrait, colère, agressivité, ...

2. Et propose également un accompagnement à la parentalité.

## LE PREMIER CONTACT

Les demandes de consultation sont formulées par la famille par téléphone ou par mail, ou en se rendant sur place auprès du secrétariat. Les enfants et leur famille sont orientés par un professionnel (médecin traitant/pédiatre, lieu d'accueil petite enfance, psychologue, PMI, MDS) qui joint, si possible, un courrier d'adressage.

→ Les horaires d'accueil physique du secrétariat :  
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis (sauf jeudis matins) :

9h30-12h30 et 13h30-16h30  
(18h00 le jeudi)

Les documents à apporter lors de la première consultation :

- Le courrier de l'adresseur
- La pièce d'identité du mineur et des parents (ou détenteurs de l'autorité parentale)
- Le carnet de santé de l'enfant
- L'attestation de sécurité sociale et de mutuelle de l'assuré
- Le livret de famille et les documents relatifs à la séparation des parents le cas échéant (jugement de divorce...)
- Les bilans et les examens antérieurs

## DÉROULEMENT DE LA PRISE EN CHARGE

1. Première consultation avec le pédopsychiatre ou le psychologue.
2. Réalisation de bilans complémentaires selon les besoins (bilan psychologique et/ou psychomoteur) ou d'évaluation.
3. Consultation de restitution du bilan, avec proposition de soins si nécessaire.

## SOINS PROPOSÉS

- Consultations médicales et psychologiques
- Séances de psychomotricité
- Visites à domicile (infirmière)
- Groupes thérapeutiques hebdomadaires